

# SENSIBILISATION SUR LE DOCUMENT UNIQUE



## FORMATION DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

**Objectifs :** Comprendre les principes de la réglementation en sécurité au travail. Savoir évaluer les risques professionnels. Élaborer un document unique et son plan d'action.

### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Référent sécurité, animateur sécurité, responsable sécurité.

### QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Formateur d'expérience.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées.
- Vidéos
- Formation favorisant les échanges.
- Exercices pratiques en groupe ou individuel.

### EFFECTIF

- De 4 à 10 personnes.

### DURÉE

- 2 jours non consécutifs.

### TARIFS

- Sur notre site à Ambert : 400 € / pers.
- Sur le site de l'entreprise : nous contacter.

### ACCESSIBILITÉ

Accès Personne à Mobilité Réduite (PMR).

### PROGRAMME

- La réglementation santé sécurité au travail.
- Les enjeux de la sécurité.
- Les droit et les devoirs des travailleurs.
- Les dangers et les risques en entreprise.
- Évaluer les risques, méthodes et outils.
- Travail intersession sur le terrain de l'apprenant
- Échange de pratique entre les participants.
- Définition de sa méthode d'évaluation.
- Construire un plan d'action cohérent.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Test QCM.

### SANCTION VISÉE

- Attestation de formation Document Unique.

